

Tous personnels enseignants

Salon Forum@tice « Apprendre à l'ère du numérique »

Premier évènement TICE de l'année, à l'initiative du Rectorat de l'académie de Reims et du Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne, le **salon Forum@tice du mercredi 15 février 2012** se déroulera simultanément dans les quatre départements de l'académie.

Localement, les services de l'Inspection académique et le CDDP des Ardennes se sont mobilisés pour vous permettre, tout au long de la journée, de découvrir de nombreuses pratiques en usage dans les classes du 1^{er} ou du 2nd degré. Vous pourrez également participer à des ateliers pédagogiques, assister à des conférences ou à une table ronde et découvrir du matériel numérique sur le stand des exposants présents.

► Programme détaillé et horaire des ateliers : <http://www.forumtice.fr/>

► Renseignements : 03 24 52 62 60 / cddp08@ac-reims.fr



CDDP des Ardennes - 18, rue Voltaire - Charleville-Mézières

Mercredi 15 février 2012 de 9h30 à 17h00 (entrée libre)

Aménagement départemental du calendrier scolaire

Premier degré : Les activités et enseignements du **lundi 7 mai 2012** sont transférés au **mercredi 9 mai 2012** pour les écoles maternelles, élémentaires et primaires du département.

L'arrêté relatif à cet aménagement est disponible sur le site Internet de l'Inspection académique : ► Rubrique « infos pratiques » / « calendrier scolaire »

Second degré : Dans les collèges et les lycées, les activités et enseignements du **lundi 7 mai 2012** seront récupérés selon des organisations spécifiques dont vous trouverez les détails dans l'arrêté également disponible sur le site Internet de l'Inspection académique : ► Rubrique « infos pratiques » / « calendrier scolaire »

Enseignants du 1^{er} degré

Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de Personnel de Direction de 2^{ème} classe au titre de l'année scolaire 2012-2013 (mise à jour de l'information parue dans IActualité 08 n°11)

Références : • Note de service n°2012-007 du 06 janvier 2012 relative à l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction 2ème classe au titre de l'année 2012 (publiée au B.O.E.N n° 3 du 19 janvier 2012).

• Circulaire académique du 19 janvier 2012.

Les enseignants du premier degré ayant occupé un emploi de directeur adjoint de SEGPA, de directeur d'établissement spécialisé ou de directeur d'école du 1^{er} degré et justifiant de cinq ans de titulaire dans un ou plusieurs de ces emplois, peuvent solliciter la liste d'aptitude. Le **dossier d'inscription** est à retirer auprès du service DRH de l'inspection académique (03.24.59.71.69 ou 03.24.59.71.67) ou bien il peut être téléchargé sur le site Internet de l'Inspection académique : ► Rubrique « Vous êtes personnel de l'Éducation nationale » / « Vie scolaire ou professionnelle »

Il devra être transmis à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, pour avis, **avant le 07 février 2012**, l'ensemble de ces dossiers devant être envoyé au Rectorat pour le 10 février 2012.

Enseignements 1^{er} degré

Propriété intellectuelle : contrat sur la reproduction par reprographie d'œuvres protégées

Le contrat entre l'État et le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2013. Il permet aux enseignants des écoles publiques et privées sous contrat de recourir à la reprographie d'œuvres protégées.

Il est néanmoins important de rappeler le **caractère exceptionnel du recours à la photocopie** et de préciser les limites autorisées par ce contrat.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans la [circulaire n°2012-006 du 5 janvier 2012](#) (BOEN n°3 du 19/01/2012)

Activités éducatives et culturelles

Introduction du jeu d'échecs à l'école

Dans le cadre du plan sciences et technologies à l'école, lancé en janvier 2011, les enseignants sont invités à **développer dans les classes l'usage des jeux traditionnels et notamment du jeu d'échecs.**



La circulaire intitulée « Introduction du jeu d'échecs à l'École » vise ainsi à sensibiliser un grand nombre d'enseignants aux bienfaits pour les élèves, de la pratique de ce jeu qui mobilise logique, stratégie, rigueur et capacité d'abstraction, tout en facilitant l'apprentissage de la citoyenneté par le respect des règles et d'autrui

Référence : ► [Circulaire n° 2012-011 du 12 janvier 2012](#) (BOEN n° 3 du 19/01/2012)

Informations et ressources : ► <http://eduscol.education.fr/cid59084/introduction-du-jeu-d-echecs-a-l-ecole.html>

Concours des écoles fleuries 2011-2012

Chaque année, l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) et la FDDEN (Fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale) organisent le concours des Ecoles Fleuries avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale.

C'est l'occasion de bâtir un projet de fleurissement de l'école avec ses nombreux prolongements pédagogiques.

Le jury tient compte de la qualité des plantations réalisées par les élèves, des efforts d'embellissement, de leur intérêt éducatif et, bien sûr, de la démarche pédagogique suivie.

Référence : ► [Note de service n° 2011-231 du 16 décembre 2011](#) (BOEN n° 1 du 5/01/2012)

Règlement et modalités sur Eduscol : ► <http://eduscol.education.fr/cid58231/le-concours-des-ecoles-fleuries.html>

Festival du jeune regard : concours photo

Modification de l'information parue dans l'Actualité n°9 : la date de ce festival, organisé par l'association culturelle de Sy (près de Vouziers), est avancée aux **2 et 3 juin 2012.**

Pour mémoire, **ce concours photo ouvert à toutes les écoles du département** ainsi qu'à tous les jeunes de la maternelle au collège a pour thème : « **L'hiver, tu l'aimes pourquoi ?** »

Chaque groupe participant peut envoyer 2 photos au maximum **avant le 6 avril 2012.**



Règlement complet du concours et inscriptions : ► http://www.ac-reims.fr/ia08/docs/festival_jeune_regard.doc